



Séminaire

Les paysages du Grand Paris

Jeudi 20 décembre 2018 : 9h-13h30

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Belleville

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=588>

Marne-la-Vallée, une ville nouvelle héritée de l'histoire

par Julien Laborde

Résumé

Construite sous l'impulsion du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne de 1965 qui prévoyait la création de 5 villes nouvelles à la périphérie de Paris, Marne-la-Vallée, la plus grande des ville-nouvelles (elle regroupe 26 communes, sur trois départements) doit sa naissance à la volonté d'un pouvoir central, délimitant un périmètre qui englobe d'un trait aussi bien d'anciens bourgs que des forêts, des terres agricoles, des parcs historiques... Prenant sa source dans des réflexions nées au XIX^e siècle, les villes nouvelles ont été influencé par différents modèles (le courant naturaliste, le mouvement moderne...). Mais si la ville nouvelle a servi de terrain d'expérimentations de nouvelles conceptions urbanistiques, les grandes structures paysagères de ce secteur présentent aussi une continuité historique remarquable. Le secteur 2, le Val-Maubuée, sur lequel s'appuie la présentation, constitue un territoire original, conçus dès les années 70. L'apport des paysagistes a été déterminant pour façonner la physionomie de cette partie de Marne-la-Vallée en introduisant une certaine idée de l'aménagement urbain. Etudier ce territoire dans une profondeur historique permet ainsi de le replacer dans le courant des utopies urbaines et paysagères qui avaient déjà fortement marqué cet espace. La ville nouvelle s'inscrit ainsi dans une poursuite de la recherche d'un idéal de la nature au service de la ville, héritier de l'histoire de la pensée urbaine et de sa traduction paysagère.

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=618>

DOI

10.25580/IGP.2018.0024

Introduction

Cette présentation s'appuie sur des travaux de recherches qui ont été menées sur le territoire de Marne-la-Vallée. Tout d'abord une bourse de la fondation des parcs et jardins de France pour étudier l'histoire des parcs de la famille Menier qui a joué un grand rôle dans ce territoire et dans l'implantation de la ville nouvelle. Ensuite un programme de recherche, *Paysage et développement durable*, que j'ai codirigé avec la sociologue Marie-Jo Menozzi et le paysagiste Étienne Bertrand.

Je vais essayer de montrer comment les paysages issus des grands projets d'aménagement sont les témoins d'une époque et d'une pensée bien particulière sur l'urbanisme et comment ils sont également hérités de réflexions souvent plus anciennes. J'aborderai également la façon dont les évolutions actuelles questionnent le devenir de ces formes paysagères. En effet les villes nouvelles constituent des lieux privilégiés pour analyser la manière dont les paysages issus de grands programmes ont évolué dans le temps et la manière dont les représentations de la nature exercent leur influence sur les politiques publiques, sur les pratiques sociales et sur la conception des paysages urbains. En cherchant à montrer les marqueurs historiques présents sur ce territoire et la façon dont le paysage peut évoluer dans le temps, je vais présenter le travail qui a été mené sur le territoire de Val Maubuée, le secteur 2 de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée qui s'étend sur vingt-six communes et sur trois départements.

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée, grands principes d'organisation

Le phasage [Voir Fig. 1] a été réalisé en plusieurs temps avec une volonté initiale qui était de rééquilibrer l'ouest parisien pour créer une ville nouvelle sur ces territoires qui étaient très ruraux. Cette ville nouvelle se répartit sur vingt kilomètres d'est en ouest et les caractéristiques géographiques et spatiales comme la forêt de Ferrières au sud et la vallée de la Marne au nord ont vraiment joué un rôle important dans la délimitation de son implantation. Sans revenir forcément sur l'histoire de la création de l'ensemble de la ville nouvelle, je vais rappeler les grands principes qui ont guidé cette création dont le premier était d'avoir une gradation de l'urbanisation de l'ouest vers l'est donc depuis Paris vers l'ouest.

Le deuxième principe était l'intégration des grands espaces forestiers ; on verra que ces grands espaces forestiers ont une forte permanence historique qui s'inscrit dans un aménagement du territoire très ancien. Enfin, un principe de villes en chapelet qui s'organisent autour des gares et des voies de RER. Cette organisation autour du RER va finir par entraîner un déplacement de l'organisation du territoire qui avait tendance à se faire le long de la Marne auparavant. Ce principe de villes en chapelet s'inspire d'autres exemples notamment dans le nord de l'Europe comme en Suède par exemple, à proximité de Stockholm. On a vu des exemples également de villes en chapelet le long de grands axes de circulation.

Historique de ce territoire

La ville de Marne-la-Vallée s'est d'abord installée sur une maille historique et paysagère issue des grands domaines. On voit au cours du XVIII^e siècle que ce territoire est organisé autour de grands domaines de chasse familiaux, notamment le domaine de Champ et celui de Noisiel. Le territoire du secteur 2 de la ville nouvelle qui est encadré au nord par la Marne et traversé par deux rus, le ru du Maubuée et le ru de la Hart et au-delà au sud par les grands domaines forestiers. C'est donc un territoire très rural non seulement avec des domaines de chasse, des secteurs forestiers mais aussi des villages installés à proximité de la Marne pour permettre d'exporter les productions agricoles du plateau et pour pouvoir utiliser la force hydraulique de la Marne et des petits ruisseaux pour les activités industrielles à proximité de ces cours d'eau. Quand on étudie plus précisément les cartes anciennes, on s'aperçoit que les grands axes qui ont été repris dans la ville nouvelle aujourd'hui sont issus de l'organisation de ces grands domaines.

Sur ce plan qui date du XVIII^e siècle [Voir Fig. 2], on voit le parc de Noisiel et le parc de Champs-sur-Marne ainsi que les grands domaines forestiers qui servaient de domaines de chasse et qui étaient reliés par de grands axes historiques. Toute cette trame se retrouve encore aujourd'hui en filigrane dans l'organisation du secteur 2 notamment ces grands parcs issus de grands domaines qui ont été intégrés dans la trame verte. Le domaine de Champs-sur-Marne et le domaine de Noisiel ont donc vraiment joué un rôle important dans la structuration de ce territoire. Il s'agissait de familles de grands financiers qui sont venus s'installer sur ces territoires en constituant de grands parcs. On retrouve donc aussi ces grands axes plantés d'alignement de noyers et de tilleuls qui permettaient de relier les grands domaines forestiers appartenant à ces familles. Sur cet extrait d'un plan de 1825, on voit toutes ces allées qui structuraient le territoire avec un début d'allée qui a été repris plus tard et prolongé vers l'espace forestier au sud dans la continuité du plan de la ville nouvelle. L'autre élément important qui a marqué fortement ce territoire c'est l'arrivée de la famille Menier, de grands industriels chocolatiers, qui se sont installés sur les bords de Marne avec la présence du moulin qui permettait de faire fonctionner leurs industries pharmaceutiques, qui étaient leur production initiale. Ils se sont orientés ensuite vers la production de chocolat ce qui a entraîné la construction de tout un système industriel pour sa production. L'arrivée de cette famille va donc jouer un rôle important dans la structuration de ce territoire à la fois au niveau urbain mais aussi paysager. Tout d'abord il y a la création d'une cité ouvrière à côté de l'industrie, une cité ouvrière inspirée des travaux issus du courant hygiéniste [Voir Fig. 3]. C'est une des premières cités ouvrières modèles créées dans la région parisienne et elle fera l'objet de nombreuses études et visites, notamment pendant l'exposition universelle. Cette cité est constituée de maisons plus ou moins identiques pourvues de jardin et d'un système de parc et de liaisons en circulation douce pour relier tous les espaces de la ville.

En parallèle de cette volonté de rationalisation urbaine la famille Menier s'engage dans un processus d'aménagement global de son domaine puisqu'au fil des ans et des achats successifs elle va constituer un grand domaine agricole de mille-cinq-cents hectares qui correspond à plus de la moitié du secteur 2 du Val Maubuée actuel. Ce vaste ensemble agricole permet de ravitailler les usines, notamment en lait pour fabriquer le chocolat. Il rentre dans la catégorie de ce qu'on appelle les domaines agricoles modèles avec l'installation de fermes modèles. La ferme Dubuisson notamment devient une ferme expérimentale pour mettre en œuvre les nouveaux principes agricoles qui sont développés à cette époque-là, on a également un embranchement de la voie ferrée qui permet de relier directement les usines et d'exporter les productions agricoles de ce grand domaine. Sur cette photo aérienne des années 1930, on peut voir ce vaste ensemble agricole qui se développe sur le plateau avec la cité ouvrière. Le plateau agricole sera racheté par l'agence foncière parisienne à la suite de la faillite de cette famille dans les années 1960 pour constituer la ville nouvelle. Les photos de ce domaine agricole montrent ces fermes expérimentales [Voir Fig. 4].

Toutes ces trames agricoles et ces anciens domaines vont être repris dans le tracé de la ville nouvelle ; on retrouve ces vestiges qui sont aujourd'hui souvent devenus des bâtiments publics. En réalisant une carte de la trame des espaces forestiers et des espaces verts, on voit qu'il y a une grande continuité entre les domaines forestiers issus de ces grands domaines de chasse ou de ces grands parcs. Et on peut faire le même constat pour les grands axes historiques [Voir Fig. 5, 6 et 7].

Sur cette photo aérienne [Voir Fig. 8 et 9], on voit ce grand axe qui sert de colonne vertébrale au Val Maubuée. Quand on compare les photos aériennes avant et après la construction de la ville nouvelle, on voit que les grands ensembles forestiers sont restés très présents et que l'urbanisme s'est fait en creux sur les espaces agricoles en maintenant une grande continuité paysagère au niveau forestier. On peut y lire une volonté des aménageurs de construire une ville dans la nature ou peut-être plutôt une ville dans la forêt.

Dans cette photo prise d'avion [Voir Fig. 10] on voit vraiment qu'on a une imbrication très forte de la forêt dans la ville qui provient de la volonté initiale de créer des coupures vertes entre les espaces urbains. Aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est davantage une coupure physique parce que ces espaces forestiers sont très peu utilisés, très peu empruntée par les habitants ce qui entraîne de véritables coupures à l'échelle urbaine.

Au-dessus de cette trame historique des grands domaines forestiers et des grandes allées on a également une autre trame qui est venu s'installer : la liaison organique. Cette voie démontre une volonté affichée de la part des concepteurs de créer une nouvelle trame à l'échelle du territoire qui avec une nouvelle conception de la ville en imaginant comme un parcours en complément des voies de circulation. Cette nouvelle liaison à l'échelle de la ville utilise des matériaux particuliers facilement identifiables ainsi qu'un système de sculptures et d'éléments architecturaux et artistiques dans une volonté de créer un nouveau vocabulaire urbain qui permette d'identifier ce secteur de la ville nouvelle et de lui donner une nouvelle image.

Un plan couleurs [Voir Fig. 11] a également été mis en place avec un travail sur les façades, les matériaux et la végétation pour accompagner cette nouvelle trame, moins rigide et plus souple pour accompagner la rigidité des bâtiments. Quand on compare les intentions et la réalisation qui a été faite, on remarque parfois un décalage entre cette volonté de créer un vocabulaire particulier et les usages qui en sont faits car ces espaces sont finalement assez peu utilisés par les habitants. Ils sont en tout cas peu compris et peu reconnus dans les fonctions prévues à l'origine. Ces espaces semblent assez peu en phase avec les attentes des populations.

Une trame paysagère

Une troisième trame est venue s'installer sur cet espace, une trame paysagère le long de la chaîne des étangs. On a tout un système d'étangs le long des deux rus, notamment le long du ru Maubué. Ces étangs étaient une réponse technique à la question de la gestion des eaux de ruissellement consécutif à la création de l'urbanisation de ce secteur avec la création de bassins d'orage à ciel ouvert. Ce chapelet d'étangs techniques est finalement devenu un terrain d'expérimentation pour les paysagistes de l'époque [Voir Fig. 12 et 13] . Dans le contexte des années 1960 qui a vu l'évolution et le développement du métier de paysagiste, ils ont permis de venir tester de nouvelles méthodes, de nouvelles formes paysagères ainsi de nouveaux types de gestion. Tout un ensemble de parcs ont ainsi été confiés à différents paysagistes. Il s'agissait encore beaucoup de parcs très dessinés, très en rapport avec l'architecture, il est très peu question à cette époque-là de gestion environnementale.

Mais aujourd'hui la demande à la fois sociétale et technique entraîne une évolution des espaces vers une gestion plus écologiques ce qui a amené la communauté d'agglomération qui gère ces espaces verts à mettre en place un schéma de cohérence et d'orientation paysagère. Une série d'entretiens et un travail avec les habitants ont été menés pour essayer de voir comment ces espaces pouvaient évoluer par rapport aux attentes existantes. La communauté d'agglomération s'est aperçu que ces espaces étaient très peu utilisés, très peu connus également et qu'il y avait une forte demande de nouvelles pratiques sur ces lieux. Elle s'est donc lancée dans la mise en place d'un schéma de cohérence et d'orientation paysagère, un document stratégique de gestion et d'évolution de gestion de tous les espaces verts. Ce document a été réalisé avec les jardiniers de la ville et avec les habitants pour faire évoluer ces espaces et voir comment ils pouvaient être gérés et utilisés. Un travail de repérage et de terrain a été nécessaire d'abord pour comprendre ces espaces et ensuite pour voir comment ils pouvaient évoluer. Ce travail a été mené avec les jardiniers pour essayer de comprendre comment les évolutions pouvaient être faite sur cette gestion et sur la prise en compte des caractéristiques écologiques et avec les habitants pour prendre en compte à la fois leurs attentes et leur volonté d'évolution de ces espaces. Dans le cadre du programme *Paysage développement durable*, on a pu faire un test sur quatre secteurs différents — le parc de Noisiel, un parc forestier très enclavé dans l'urbanisation et deux espaces plus au sud. Le travail avec les habitants [Voir Fig. 14] s'est fait en collaboration avec les paysagistes pour permettre de faire évoluer ses espaces et pour mieux prendre en compte également les attentes à la fois des populations mais également de la collectivité en termes de gestion et de coûts d'entretien ce qui a permis de faire évoluer ces espaces verts et de les intégrer dans ces nouvelles attentes.

Finalement on se rend compte que la ville nouvelle, qui est au croisement de faits techniques sociaux et naturel, est le témoin à la fois d'une époque, de son idéologie et des représentations qui l'ont façonnée. C'est un territoire qui est inscrit dans une trame historique très forte mais qui continue à évoluer dans un processus en construction. Le secteur 2 de cette ville nouvelle a vraiment été un territoire d'expérimentation que ce soit dans les grands domaines historiques qui ont eu une gestion particulière de leur territoire forestier, puis avec la famille Meunier et l'implantation de l'industrialisation qui a vraiment apporté une rationalisation de cet espace à la fois urbain et agricole. Enfin, l'implantation de la ville nouvelle s'est insérée dans cette trame historique en apportant un nouveau vocabulaire de trame. Aujourd'hui les évolutions qui sont faites, la prise en compte écologique et les nouveaux modes de gestion des espaces verts font évoluer ces trames et ces formes paysagères.

A propos de l'auteur

Julien Laborde, paysagiste diplômé de l'ENSAP de Bordeaux, titulaire du master Jardins historiques, patrimoine et paysage (ENSA de Versailles/Université de Paris 1)

Figures et illustrations



Figure 1:
Localisation de Marne-la-Vallée dans l'Île de France (source Epamarne)

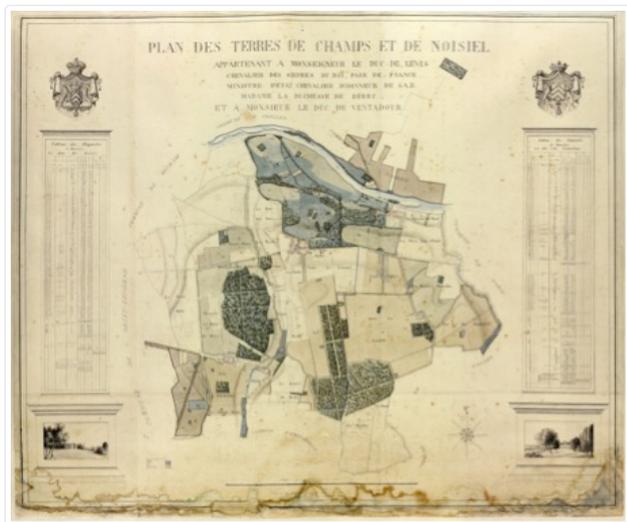


Figure 2:
Plan des terres de Champs et de Noisiel appartenant au Duc de Lévis, Archives municipale de Noisiel.



Figure 3:
Plan de la cité ouvrière. Source : archives Nestlé France

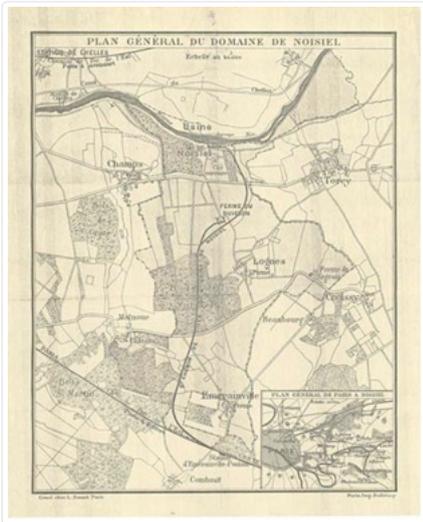


Figure 4:
Plan du domaine Menier. Document de présentation pour l'Exposition universelle. Sources : Archives départementales de Seine-et-Marne.



Figure 5:
Cartographie des structures paysagères anciennes reprise par la ville nouvelle. Source Julien Laborde



Figure 6:
Photo aérienne, 1950. Source Archives Epamarne



Figure 7:
Photo aérienne, 2000. Source Archives Epamarne



Figure 8 :
Photo aérienne 1955. Source IGN



Figure 9 :
Photo aérienne 2017. Source IGN



Figure 10 :
Photo aérienne 2000. Source, Archives Epamarne



Figure 11 :
Plan de la liaison organique. Source, Archives Epamarne



Figure 12 :
Plan de la chaîne des étangs. Source Julien Laborde.



Figure 13 :
Photo aérienne. 2000. Source : archives Communauté d'agglomération du Val Maubuée



Figure 14 :
Atelier participatif avec les habitants et les techniciens de la communauté d'agglomération du Val Maubée. Source Julien Laborde